

L'INFO-LYST



Bulletin d'information de la Municipalité de Lyster

JUIN 2021

DANS CE NUMÉRO

Actualités municipales	1-2
Communauté	3-4
Politique de crédit de taxes	5
Plan de déconfinement	6
Babillard et ressourcerie	7
Avis publics et réglementation	8

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil des élus aura lieu le **7 juin 2021 à 20h00**. En raison de la crise sanitaire, la réunion aura lieu sans citoyen, mais nous sommes soucieux de respecter le caractère public de cette séance. C'est donc pourquoi nous publions les enregistrements des séances sur notre page web au www.lyster.ca, ainsi que sur la page Facebook ponctuellement. Si vous avez des questions à soumettre à vos élus, veuillez nous contacter au 819-389-5787 poste 1 pour nous en faire part au plus tard à 13h00 le jour même de la réunion, ou avant.

TAXES FONCIÈRES 2021

Les taxes foncières pour l'année 2021 vous ont été acheminées au début du mois de février dernier. Le troisième des six versements annuels devra être acquitté au plus tard le **6 juin 2021**. Pour toute question ou préoccupation à ce sujet, contactez-nous au 819-389-5787 poste 1.

De plus, nous vous rappelons que la municipalité vous offre un service en ligne gratuit afin de consulter le rôle d'évaluation via notre site web, dans les onglets latéraux. N'hésitez pas à le consulter !

LE MOT DU MAIRE

Chères Lysteroises, chers Lysterois,

Nous sommes déjà presque rendus à la mi-année 2021 et les projets vont bon train du côté de la municipalité. En effet, plusieurs dossiers avancent, certains progressent à petits pas, mais nous devons demeurer patients !



Au niveau de la voirie, la municipalité est actuellement en appel d'offres pour la réfection partielle du 3^e rang Ouest afin de mettre une couche d'asphalte sur environ 2 300 m, soit sur le tronçon qui est actuellement en asphalte économique. Le coût préliminaire des travaux est estimé à 660 000\$. Parallèlement à l'appel d'offres, nous avons également déposé une demande d'aide financière au *Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – volet Accélération* afin de pouvoir obtenir une aide financière de 60% pour ce projet. La part de la municipalité (40%) sera financée par un règlement d'emprunt qui est en attente d'approbation auprès du *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*.

Également, la municipalité procédera la «phase 2» du remplacement de la signalisation en milieu rural et urbain. Les travaux seront réalisés par Signalisation Lévis au coût d'environ 50 000\$ et devrait débuter vers la mi-juin. La municipalité avait prévu de payer ces travaux à même le budget de fonctionnement de l'année.

Pour ce qui est des loisirs, nous réaliserons la «phase 3» de l'aménagement du terrain à la Gare pour finaliser le terrain face à la Gare. Ces travaux seront effectués par *Brisson Paysagistes* en août 2021 au coût de 53 835\$ et seront assumés à 100% par le programme TECQ (taxe d'accise).

Il est aussi prévu durant l'été de poursuivre la «phase 2» d'aménagement de la rive de la rivière Bécancour au Centre des loisirs Desjardins, soit l'aménagement d'un sentier, l'installation d'équipements récréatifs et l'ajout d'un deuxième quai. (suite page suivante)

Coordonnées : 2375, rue Bécancour - tél. 819-389-5787- fax.: 819-389-5981 - courriel : info@lyster.ca

Heures d'ouverture : lundi et jeudi 9h-16h - mardi et mercredi 9h-17h - vendredi 9h-13h

La municipalité devrait être en mesure d'aller en appel d'offres sur invitation au cours des prochaines semaines. Une aide financière de 50% avait été obtenue du *Programme Fonds des Petites Collectivités* (FPC) pour payer une partie de ces travaux.

Au niveau des infrastructures urbaines, pour ce qui est du prolongement des infrastructures de la rue des Bouleaux, entre les numéros civiques 2675 et 2755, afin de développer de nouveaux terrains résidentiels, notre dossier est actuellement en cours d'analyse afin d'obtenir une autorisation du *Ministère de l'Environnement* (MELCC). Plusieurs éléments ont interféré dans ce dossier depuis 2 ans, mais nous avons bon espoir d'obtenir l'autorisation du Ministère cet automne. Le dossier est donc à suivre !

A propos de l'entretien des étangs aérés, soit la vidange des boues, le contrat a été octroyé à la compagnie *Les Consultants Mario Cossette* au coût de 182 411\$. Les travaux devraient être réalisés durant le mois d'août. Pour payer ces travaux, la municipalité utilisera un montant de ses excédents affectés et la balance sera payée par une taxe spéciale de secteur qui sera facturée pendant 2 ans (2021-2022) aux citoyens desservis par le réseau d'égouts de la municipalité.

Pour ce qui est de la collaboration entre la municipalité et le *Ministère des Transports* (MTQ) pour la réfection de la Route 116 de la rue Laurier à la rue Nelson, le dossier avance lentement, mais sûrement. En effet, la municipalité avait donné des mandats spéciaux en novembre dernier afin d'ausculter la conduite d'eau potable, de nettoyer et d'inspecter avec des caméras les conduites d'égouts et de détecter par la fumée s'il y a des raccordements illicites sur les conduites d'égouts sanitaires. Suite à ces études, la municipalité a récemment reçu de la part de ses ingénieurs, les recommandations pour les travaux à exécuter et les infrastructures à remplacer et ainsi profiter du fait que le MTQ fera des travaux également.

Somme toute, bien que les infrastructures municipales en place sous la route 116 ne requièrent pas d'interventions majeures urgentes, en raison de leur âge et de leur état de dégradation et puisque des travaux de reconstruction de la chaussée seront réalisés par le MTQ, la municipalité analyse actuellement la possibilité de remplacer une partie de la conduite d'eau potable, désaffecter le collecteur

d'égout sanitaire longeant la rivière Bécancour, et de le remplacer par un système de deux nouveaux postes de pompage et de conduites de refoulement sous la rue Bécancour, ces dépenses étant admissibles à une aide financière du *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* (MAMH). Pour ce qui est de l'égout sanitaire, il est probable qu'il sera conservé tel quel car il n'est pas admissible à de l'aide financière. A cet effet, la municipalité donnera donc sous peu un mandat pour la préparation de l'ingénierie préliminaire pour ces travaux, ce qui permettra, entre autres, de débiter les démarches avec le MAMH pour l'obtention d'une aide financière pour payer une partie des travaux et avec le MTQ pour l'obtention d'une entente de partage de coûts.

Comme vous pouvez le constater, ce dossier amène son lot de défis (collaboration avec divers intervenants, demande d'autorisations, signatures d'ententes, etc.) qui occasionnent des délais et demandent beaucoup de patience. Nous comprenons que les citoyens se questionnent sur l'avancement des démarches pour la réfection de la Route 116 et nous vous assurons que nous avançons au mieux et au plus vite dans ce dossier, qui est très important à nos yeux.

Également, afin d'éliminer le plus possible la problématique d'infiltration d'eaux parasites dans le réseau d'égouts sanitaires, il est recommandé de procéder à la réparation de plusieurs infiltrations dans l'égout sanitaire du secteur «Ste-Anastasia» et de demander à certains propriétaires de procéder au débranchement des gouttières de toit qui sont actuellement orientées vers les drains de fondations raccordées au réseau sanitaire. Ces recommandations seront exécutées au cours des prochains mois.

Finalement, j'espère que vous avez apprécié de recevoir ces informations. Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à nous en faire part par le biais du bureau municipal puisque les séances se tiennent à huis clos, jusqu'à nouvel ordre du gouvernement provincial. Également, nous vous invitons à vous tenir informés des règles de déconfinement à venir afin de pouvoir profiter pleinement et sécuritairement des infrastructures municipales dans le respect des normes sanitaires.

Je vous souhaite un bel été et au plaisir de se voir !

Sylvain Labrecque, maire de Lyster

DU NOUVEAU DANS VOTRE PAROISSE!

AVANÇONS ENSEMBLE ...

vers la nouvelle phase de notre vie en Église

Unité missionnaire Lotbinière - Érable

Dès le 1^{er} août 2021, les paroisses Ste-Élisabeth-de-Lotbinière, Notre-Dame-des-Érables et St-Laurent-Rivières-du-Chêne entrent ensemble dans une nouvelle phase de leur vie en Église pour former l'unité missionnaire Lotbinière-Érable. Elles partageront une même équipe pastorale, tout en conservant leur assemblée de Fabrique respective.

Les abbés **Denis Lalancette** et **Jean-Paul Lacroix** agiront comme prêtres responsables de cette nouvelle unité missionnaire et seront soutenus par 3 prêtres associés : les abbés **Réal Grenier**, **Marcel Pellerin** et **Bernard St-Hilaire**.

1
ÉQUIPE
PASTORALE
RÉORGANISÉE



3
GRANDES
PAROISSES



5
PRÊTRES



24
COMMUNAUTÉS
LOCALES



Demeurons solidaires dans ce passage vers une Église qui change lentement de visage pour porter l'Évangile partout où Il a besoin d'être reçu pour que renaisse la Foi, l'Espérance et la Fraternité.

NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES

- Immaculée Conception (Lourdes)
- Ste-Anastasie (Lyster)
- St-Edmond (Val-Alain)
- Ste-Julie (Laurierville)
- St-Pierre-Baptiste
- St-Athanase (Inverness)
- Ste-Marguerite d'Youville (St-Calixte et Fatima)
- Ste-Sophie
- St-Philéas (Villeroy)

ST-LAURENT-RIVIÈRES-DU-CHÊNE

- St-Édouard
- St-Jacques de Parisville
- Ste-Philomène de Fortierville
- Ste-Emmélie de Leclercville
- St-Jean Deschaillons
- Ste-Françoise Romaine
- St-Louis de Lotbinière
- Ste-Croix

STE-ÉLISABETH-DE-LOTBINIÈRE

- St-Agapit
- St-Gilles
- St-Octave de Dosquet
- Ste-Agathe-de-Lotbinière
- St-Antoine
- St-Apollinaire
- St-Flavien (Laurier-Station, St-Janvier de Joly, Notre-Dame-du Sacré-Coeur d'Issoudun)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter !

Notre-Dame-des-Érables : 819 362-7318
St-Laurent-Rivières-Du-Chêne : 418 796-2044
Ste-Élisabeth-de-Lotbinière : 418 888-3831



Visionnez le message de
notre évêque, Mgr Lacroix.

<https://youtu.be/tmlTx2Fcpd8>

RETOUR SUR LA GRANDE CORVÉE BÉNÉVOLE DE NETTOYAGE

Le 1^{er} mai dernier avait lieu la toute première corvée de nettoyage de l'histoire de la municipalité. Malgré que l'événement ait été organisé en moins de 3 semaines, soit avant le début de la culture dans les champs, notre bilan nous amène à considérer le tout comme une grande réussite. Au total, une soixantaine de bénévoles se sont impliqués, et ce, de tous âges et de toutes conditions. Nous avons pu constater que la volonté citoyenne pour l'écologie est forte, et nous avons été impressionnés par la qualité du travail accompli par les bénévoles.

Nous avons parfois même été émus de constater la grande implication et le dévouement des participants. Il y avait des petites familles, venues donner leur temps avec leurs jeunes enfants, profitant de l'occasion pour leur transmettre leurs valeurs en lien avec l'environnement. Certains parents sont même venus « solo » avec leurs enfants, faisant équipe avec eux au bord des routes, le long des fossés. Certains agriculteurs se sont même interrompus dans leurs tâches en voyant le groupe ramasser près de chez eux, et se sont joints aux bénévoles l'espace d'un moment pour leur prêter main forte.

Certains bénévoles d'un âge plus avancé ont aussi été des nôtres, malgré le temps assez frais et de grands vents, afin de contribuer à l'effort collectif. D'autres sont venus avec des amis, la belle-famille, ou solo, mais tous souriaient et resplendissaient de motivation. En somme, nous avons vu des participants émouvants, travaillants et inspirants.

Nous avons déjà des idées pour améliorer l'expérience dans le futur, et nous répéterons l'expérience l'année prochaine, forts de cette première fois et enrichis de toutes les suggestions et commentaires reçus. La responsable de l'événement souhaite remercier tous les collègues qui ont contribué à faire de cet événement un succès, en particulier Monsieur Anthony Pouliot, responsable des loisirs, pour son aide et son implication dans le processus. Un merci particulier également à Messieurs Alex Martineau et Jean-Claude Turgeon, qui ont aidé à effectuer le transport des ordures jusqu'au conteneur localisé au Centre des loisirs Desjardins, avec leur propre véhicule, tant et aussi longtemps que cela fut nécessaire.

Le comité des 12-18 de Lyster était présent aussi sur place. Leur jeunesse et leur énergie ne sont pas passés inaperçus, et leur implication a grandement aidé. D'ailleurs, en remerciements de leur aide, tous les profits générés par les contenants consignés remboursables collectés leur ont été remis, soit la somme totale de 77\$ qui servira à alimenter leur comité jeunesse.

Quant aux déchets ramassés, nous n'avons pas reçu le total en poids, mais nous vous en ferons part via notre Facebook lorsque nous l'aurons. Le conteneur que nous avons loué était rempli à ras bord! Parmi les objets ramassés un peu plus insolites, mentionnons une porte commerciale, une plinthe électrique, plusieurs pneus, un écran d'ordinateur, du bardeau d'asphalte (incorporé profondément dans le gazon), un seau rempli de béton, la moitié d'un lave-vaisselle, plusieurs plastiques agricoles, des pièces de voitures, des poutres de bois, un demi fauteuil et plus encore.

En terminant, mentionnons que nos commanditaires et partenaires ont été nombreux, ce qui nous a permis de pouvoir offrir un total de 20 prix en tirage aux participants. Chaque commandite et partenaire a été important et nous les remercions tous et chacun très chaleureusement.

En terminant, nous reproduisons ici la liste des gagnants. Bravo à tous, merci et à l'an prochain!

Abonnement d'un an au GymLyst: Mélissa Carbonneau, Abonnement de 3 mois au GymLyst: Nathalie Houle, Certificat cadeau de 50\$ au Shell: Richard Duchesne, Certificat cadeau de 50\$ chez Intermarché: Irenée Fiset, Certificat cadeau de 50\$ chez Familiprix: Camille Talbot, Certificat cadeau de 25\$ au resto Bérída: Benoit White, Certificat cadeau de 25\$ au resto Bérída: Marie-Eve Rodrigue, Certificat cadeau de 25\$ au resto Le Jaseur: Léanne Héon, Certificat cadeau de 25\$ au resto Le Jaseur: Gilberte Boudreau, Prix de 25\$ comptant offert par National Granit: Marjolaine Beaulieu, Prix de 25\$ comptant offerts par National Granit: Charlie Martineau, Certificat de 50\$ au Salon Pierrette Fillion: Tristan Bédard, Certificat de 50\$ chez Espace Bien-être de Lyster: Pierrette Fradette, Certificat de 50\$ chez Espace Bien-être de Lyster: Michael Héon, Certificat de 50\$ à la quincaillerie COOP BMR: Jean-Pierre Boilard, Certificat de 50\$ pour le traiteur La Petite Gamelle: Aldéo Hélie, Carte-cadeau de 50\$ au Camping Tropical: Laurie-Anne Joseph-Roux, Certificat de 100\$ au Garage Martin Bolduc: Jean-Claude Turgeon, Prix de 35\$ en produits GLOSS-TA-VIE personnalisés: Line Perron, Prix de 100\$ en argent offert par Desjardins de l'Érable Jason Turcotte.

POLITIQUE DE CRÉDIT DE TAXES DE LA MUNICIPALITÉ DE LYSTER

Cette politique de crédit de taxes vise à soutenir les entreprises qui éprouvent un problème de liquidité qui freine leur relance. Les entreprises pourront obtenir un crédit de taxes jusqu'à concurrence de 10 000\$.



Mise en contexte :

Dans le contexte actuel où l'économie subit les contrecoups de la pandémie COVID-19 et que les problématiques découlent, entre autres, de l'adaptation technologique, l'approvisionnement, la diminution drastique d'inventaire et un débalancement entre les prévisions et l'état actuel du marché, la municipalité veut permettre aux entreprises admissibles de pallier à court terme au manque de liquidité occasionné par une situation hors du commun en donnant une pause du côté des taxes municipales.

Objectifs :

- Soutenir les entreprises de la municipalité dans un contexte de relance économique en leur permettant de diminuer une de leurs dépenses fixes ;
- S'assurer de maintenir en activités des entreprises vivant des difficultés ponctuelles dues à la pandémie ;
- Traiter la demande avec une analyse sommaire, à partir des documents demandés au(x) promoteur(s) dans un délai maximal de 2 semaines.

Entreprises admissibles :

- Entreprises de la municipalité, de tous les secteurs d'activités ayant plus d'une année d'existence ;
- Entreprises d'économie sociale, incluant les coopératives et les organismes sans but lucratif réalisant des activités commerciales ayant plus d'une année d'existence.

Projets admissibles :

- Taxes municipales.

Critères de financement :

- Être en activité au Québec depuis au moins un an ;
- Ne pas être sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies ou de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité ;
- Être fermée temporairement ou susceptible de fermer ou montrer des signes avant-coureurs de fermeture ;
- Être dans un contexte de maintien, de consolidation ou de relance de ses opérations ;
- Pouvoir démontrer le lien entre ses problématiques financières ou opérationnelles et la pandémie de la COVID-19 ;
- Ne pas être admissible à d'autres programmes d'aides offerts dans le cadre de la pandémie de COVID-19
- Pouvoir démontrer une perte de revenu d'au moins 30% due à la pandémie de la COVID-19 ;

Modalité de financement :

- Crédit de taxes jusqu'à concurrence de 10 000\$. Documents à fournir pour l'étude de dossiers :
- États financiers annuels de la dernière année ;
- États financiers mensuels récents, comparables avec la même période de l'année précédente (à titre d'exemple, fournir les états mensuels au 30 septembre 2019 et au 30 septembre 2020)

Entrée en vigueur :

Cette procédure entre en vigueur dès son adoption par le conseil de la municipalité.

Pour toute question à ce sujet, veuillez communiquer avec Mme Suzy Côté par téléphone au 819-389-5787 poste 1, ou encore par courriel au scote@lyster.ca.

PLAN DE DÉCONFINEMENT DU GOUVERNEMENT DU 18 MAI 2021



Suite à la conférence de presse donnée récemment par le gouvernement Legault, voici les mesures qui seront appliquées en ordre chronologique.

****28 MAI 2021**** : Retrait du couvre-feu. Ouverture des terrasses extérieures des restos, zones rouges et oranges: 2 adultes avec enfants mineurs de résidences différentes ou les mêmes occupants d'une résidence par table, en zone jaune, les occupants de deux résidences par table. Rassemblements extérieurs permis sur les terrains privés, maximum de 8 personnes de résidences différentes ou les occupants de deux résidences différentes, avec distanciation de deux mètres. Levée des interdictions de déplacement entre les régions. Les spectacles intérieurs avec places assignées pourront dorénavant rassembler jusqu'à 2500 personnes dans un même amphithéâtre, mais devront toutefois être divisés en sous-groupes indépendants de 250 personnes maximum. Chacun de ces sous-groupes devra posséder ses propres installations sanitaires de même que ses propres points d'entrée et de sortie. Un surveillant devra également être embauché par les organisateurs.

****31 MAI 2021 (orange)**** : Il est prévu que d'ici le 31 mai, une «grande majorité» des régions du Québec passeront à l'orange. La Mauricie-Centre-du-Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean figurent déjà dans cette zone. La réouverture des salles à manger des restaurants est autorisée dans le palier d'alerte orange. Les élèves de secondaire 3-4-5 qui suivent l'école en alternance à distance et en présentiel peuvent retourner en classe à temps plein.

****11 JUIN 2021**** : Ouverture des terrasses extérieures des bars, zones rouges et oranges : 2 adultes de résidences différentes ou les occupants d'une même résidence par table, zone jaune : les occupants de deux résidences par table. Sports et loisirs supervisés permis à l'extérieur en groupes de 25 personnes, zone rouge et orange : sports sans contacts, zone jaune : sports avec contacts brefs.

****14 JUIN 2021 (jaune)**** : Le 14 juin marquera le passage des régions en jaune, comme c'est déjà le cas pour l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Nord-du-Québec. La Côte-Nord se joindra au lot à partir du 24 mai. Les gens qui résident à deux adresses différentes peuvent se voir dans les maisons, en respectant la distanciation physique de deux mètres et en conservant le masque. S'ajoute la permission de s'adonner à des sports de contacts en groupe de maximum 25 personnes. Deux semaines après les restaurants, c'est maintenant au tour des bars de rouvrir leurs portes et c'est aussi la fin du télétravail obligatoire, le retour au bureau est permis. (En date du 15 juin, les prévisions indiquent qu'environ 75% de la population de 12 ans et plus est alors vaccinée avec au moins une dose.)

****25 JUIN 2021**** : Ouverture des camps de jour et de vacances. Jusqu'à 2500 personnes peuvent se réunir pour des activités et événements publics extérieurs, comme un festival ou un spectacle, et ce, sans places assignées, mais avec respect des règles sanitaires. Les personnes qui vont avoir reçu un vaccin avec les deux doses vont pouvoir se visiter dans les maisons sans masque et sans distanciation.

****28 JUIN 2021 (vert)**** : Il s'agit du retour anticipé en zone verte pour le Québec. Les rassemblements dans les maisons sont permis à plus grande échelle. Ils peuvent regrouper dix personnes en provenance de trois résidences distinctes. Les sports intérieurs avec contacts reprennent.

****FIN AOÛT 2021**** (Lorsque 75 % de la population aura deux doses de vaccin.) : Les étudiants des cégeps et universités pourront recommencer à suivre leurs cours sur les campus. Fin des paliers de couleurs. Plus besoin de porter le masque dans la plupart des lieux publics. Augmentation des limites de personnes pour les salles intérieures et les événements extérieurs, et allègements additionnels pour les rassemblements, les sports et les loisirs.

BON DÉCONFINEMENT À TOUS !

PARENTS VIEILLISSANTS, PARLONS-EN!

Association des

**PROCHES
AIDANTS**
Arthabaska - Érable

Saviez-vous que nous sommes toutes de potentielles personnes proches aidantes? Saviez-vous que lorsque nous portons ce rôle de proche aidant nous n'en sommes pas toujours conscients? Une belle façon de se sensibiliser à cette réalité socialement très présente est de se procurer le guide « parents vieillissants, parlons-en! ». Vous y découvrirez différents sujets qui pourraient susciter votre intérêt et faciliter les échanges au sein de votre famille, que ce soit à titre préventif ou pour faire un bilan si une situation de proche aidance est déjà installée.

Pour l'obtenir ou simplement vous renseigner à ce sujet, il suffit de téléphoner à l'association des proches aidants Arthabaska/Érable au (819) 795 3577 ou écrire à l'adresse courriel: soutien@prochesaidantsae.com.

LOISIRS ET SPORTS

Le responsable des loisirs souhaite informer la population que les activités et sports extérieurs pourront débuter à compter du 11 juin prochain. Nous attendons présentement des précisions sur le fonctionnement et les mesures sanitaires à appliquer. Le responsable des loisirs, Anthony, vous contactera sous peu pour vous renseigner sur le début du soccer, dek hockey et softball.

HORAIRE D'ÉTÉ À LA BIBLIOTHEQUE

Veillez prendre note que la bibliothèque sera sous peu sur l'horaire d'été.

En effet, à compter du 24 juin, soit à partir de la Fête nationale de la St-Jean-Baptiste, notre bibliothèque sera ouverte le mardi soir seulement de 18h30 à 20h30. Il n'y aura donc pas de service le samedi matin, et ce, jusqu'à la fête du Travail.

N'oubliez pas que nous avons aussi plusieurs services en ligne, disponibles au <https://biblietcie.ca/biblio/bibliotheque-de-lyster-graziella-ouellet/>

NOUVEAU NOM POUR LA SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

En collaboration avec le comité de citoyens, la municipalité a renommé son établissement. En effet, la Salle des Chevaliers de Colomb portera dorénavant le nom de Complexe Anastasia. Nous avons choisi « Complexe » comme appellation pour pouvoir distinguer et nommer les différentes salles à l'intérieur. Pour ce qui est d'«Anastasia», en plus de rendre hommage à l'ancienne municipalité de Saint-Anastasia, c'est aussi le nom d'une espèce de chrysanthème représentant la sagesse, la pureté, l'honnêteté et la joie, ce qui représente bien les citoyens de Lyster, de toutes les générations.

Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements aux membres du comité pour les idées de noms, d'activités et d'améliorations qui ont été soumis. Nous ne pouvons également pas passer sous silence l'implication des Chevaliers de Colomb qui y ont accueillis un bon nombre de personnes pendant de nombreuses années.

POUR RIRE UN PEU



Quel était le synonyme de « ritalin » durant les années 80 ? « Attend, que ton père arrive... »

Pourquoi les gorilles ont-ils de grosses narines ? Parce qu'ils ont des gros doigts. (proposé par F.B.)

Un jeune maringouin demande à sa mère la permission pour aller au théâtre. Après une longue hésitation, elle lui dit : « Ok, mais tu rentres avant les applaudissements »!

Un homme est sur le point de mourir. Son infirmière, sa femme, sa fille et ses 2 fils sont à son chevet. Le vieil homme prend la parole : « Voici mes dernières volontés, toi mon fils Louis, tu prends les maisons près de l'hôtel de ville. Toi ma fille, tu prends les appartements sur la rue Pilon. Toi mon fils Simon, pour toi ce sera les bureaux du centre-ville. Pour toi Paulette ma chère épouse, tu t'occupes de tous les immeubles du Mont-Royal». -L'infirmière est émerveillée : "Madame votre mari a dû travailler beaucoup pour avoir accumulé toutes ces propriétés ? "Mais non, répond la femme, c'est simplement sa tournée de livraison de Publi-sac !"

MUNICIPALITÉ DE LYSTER

1912-2020

HEURES DE BUREAU DU MAIRE

Sur rendez-vous

BULLETIN L'INFO-LYST

Conception
Karine Joseph

Courriel
kjoseph@lyster.ca

Prochaine date
de tombée
À déterminer

Informations
Ce bulletin d'information
municipal est distribué
gratuitement par la
municipalité à tous les
foyers de la municipalité.

www.lyster.ca

PERMIS ÉMIS PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2020

TYPE	PERMIS ÉMIS	VALEUR DES TRAVAUX
RÉSIDENTIEL		
Agrandissement	10	213 000 \$
Aménagement extérieur	3	14 547 \$
Construction (unifamiliale et jumelés)	7	1 543 500 \$
Construction bâtiment accessoire	13	400 700 \$
Démolition d'une construction	2	1 500 \$
Installation septique	19	190 514 \$
Piscine	13	194 237 \$
Puits	3	12 175 \$
Rénovation	60	607 438 \$
SOUS-TOTAL RÉSIDENTIEL :	130	3 177 611 \$
COMMERCIAL / AGRICOLE		
Agrandissement	1	115 000 \$
Aménagement extérieur	1	5 000 \$
Construction bâtiment accessoire	2	20 500 \$
Construction	6	264 500 \$
Démolition d'une construction	2	15 000 \$
Déplacement d'un bâtiment	1	500 \$
Chauffage extérieur	1	0 \$
Installation septique	6	38 000 \$
Puits	2	9 500 \$
Rénovation	7	39 300 \$
SOUS-TOTAL COMMERCIAL / AGRICOLE :	29	507 300 \$
TOTAUX :	159	3 684 911 \$

OBLIGATION D'OBTENIR UN PERMIS OU UN CERTIFICAT

Voici une liste des travaux dont il est **OBLIGATOIRE** d'obtenir un permis ou un certificat :

- * Construction, agrandissement, rénovation;
- * Démolition;
- * Déplacement de construction;
- * Lotissement;
- * Changement d'usage;
- * Exploitation d'un carrière ou sablière;
- * Capture des souterraines (puits);
- * Construction / réparation d'un système de traitement d'eaux usées (installation septique)
- * Intervention sur la rive ou le littoral;
- * Installation d'une piscine;
- * Installation d'une clôture;
- * Installation d'une enseigne; * Installation d'un système de chauffage extérieur.;

En cas de doute, veuillez contacter Mme Nathalie Lizotte par téléphone au 819-389-5787 poste 1 ou encore par courriel au info@lyster.ca.